



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

NOMBRE DE MEMBRES

CM /EN EXERCICE /PRESENTS

11 11 9

DATE CONVOCATION :

24/02/2021

L'an deux mil vingt et un et le onze du mois de mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal d'Uza, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle dite « des Bruyères » à Uza, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques LEBLOND.

PRESENTS : Catherine CASTAING, Christian DELEST, Francine GILBERT, Claude GRANVILLE, Bernard LAPORTE, Jean-Jacques LEBLOND, Marie-Noëlle PARCOLLET, Bernard POMMIER, Christine SAINT AMANS LESTEL

EXCUSES : Jean-Paul BASTIEN, Léa TAUZIA

POUVOIR : Marie-Noëlle PARCOLLET

ABSENT :

DEL2021001 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur Jean-Jacques LEBLOND, Maire, expose que le Conseil Municipal doit désigner son secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette nomination.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité, décide de nommer

Madame Marie-Noëlle PARCOLLET

DEL2021002 : ADOPTION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

La communication a été faite du précédent compte-rendu.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Sur proposition du maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance 8 décembre 2020 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

DEL2021003 : COMPTE DE GESTION 2020

Monsieur Jean-Jacques LEBLOND, maire, nous présente les résultats du compte de gestion 2020 du trésorier.

| | DEPENSES 2020 | RECETTES 2020 | RESULTAT EXERCICE 2020 |
|-----------------|------------------|------------------|---------------------------|
| INVESTISSEMENT | 25 837.06 | 199 882.97 | 174 045.91 |
| FONCTIONNEMENT | 162 159.38 | 214 503.60 | 52 344.22 |
| Résultat global | 187 996.44 | 414 386.57 | 226 390.13 |

| | RESULTAT CLOTURE 2019 | PART AFFECTEE INV 2020 | RESULTAT EXERCICE 2020 | RESULTAT CLOTURE 2020 |
|-----------------|--------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| INVESTISSEMENT | -48 158.77 | | 174 045.91 | 125 887.14 |
| FONCTIONNEMENT | 175 251.36 | 48 158.77 | 52 344.22 | 179 436.81 |
| Résultat global | 127 092.59 | 48 158.77 | 226 390.13 | 305 323.95 |

Le CONSEIL MUNICIPAL vote, à l'unanimité, le compte de gestion 2020.

DEL2021004 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Mme SAINT AMANS LESTEL Christine, 1^{ère} Adjointe, nous présente le Compte Administratif 2020 :

INVESTISSEMENT

| | | |
|----------|--------------------|-------------------|
| Dépenses | Prévu : | 154 053.68 |
| | Réalisé : | 73 995.83 |
| | Reste à réaliser : | 0.00 |
| Recettes | Prévu : | 154 053.68 |
| | Réalisé : | 199 882.97 |
| | Reste à réaliser : | 0.00 |

FONCTIONNEMENT

| | | |
|----------|--------------------|-------------------|
| Dépenses | Prévu : | 277 300.59 |
| | Réalisé : | 162 159.38 |
| | Reste à réaliser : | 0.00 |
| Recettes | Prévu : | 277 300.59 |
| | Réalisé : | 341 596.19 |
| | Reste à réaliser : | 0.00 |

Résultat de clôture de l'exercice 2020

| | |
|-------------------|-------------------|
| Investissement : | 125 887.14 |
| Fonctionnement : | <u>179 436.81</u> |
| Résultat global : | 305 323.95 |

Le CONSEIL MUNICIPAL vote, à l'unanimité, le compte administratif 2020 de la commune.

DEL2021005 : AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de son Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Investissement

| | | |
|---|---|-------------------|
| - Un déficit d'investissement reporté de : | - | 48 158.77 |
| - Un excédent d'investissement de l'exercice 2020 : | + | <u>174 045.91</u> |
| <i>Soit un déficit d'investissement cumulé de :</i> | + | 125 887.14 |

Fonctionnement

| | | |
|--|---|------------------|
| - Un excédent de fonctionnement reporté de : | + | 175 251.36 |
| - Une part affectée à l'investissement en 2020 (cpte 1068) | - | 48 158.77 |
| - Un excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 : | + | <u>52 344.22</u> |
| <i>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :</i> | + | 179 436.81 |

Propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- Inscription en Recettes Excédent d'investissement au c/001 du BP 2021 125 887.14
 - Inscription en Recettes Excédent de fonctionnement au c/002 du BP 2021 179 436.81
- Le CONSEIL MUNICIPAL vote, à l'unanimité, l'affectation des résultats 2020.

QUESTIONS DIVERSES :

- Gestion des chats errants : effectuer un recensement des chats domestiques auprès des uzaquois + questionnaire sur la gêne occasionnée par les chats errants.
Au vu du retour des administrés, désigner un référent et se mettre en relation avec la commune de Taller pour mise en place de la gestion des chats (budget à prévoir, procédure...)
- Formation défibrillateur : recherche de volontaires pour effectuer la formation au défibrillateur installé sous le préau début janvier 2021. Demander les disponibilités au CDG40, puis lancer un appel à la population (éventuellement 1 personne dans chaque quartier d'Uza). Elus volontaires pour la formation : Marie-Noëlle PARCOLLET et Christine SAINT-AMANS LESTEL.
- Point piste cyclable Uza/Saint Julien : il sera demandé à l'intercommunalité une programmation des travaux de réalisation des pistes cyclables.
- Bernard LAPORTE, Christian DELEST, Catherine CASTAING et Christine SAINT-AMANS LESTEL se sont portés volontaires pour la gestion de l'installation du barbecue à la salle des Bruyères. Une réunion est prévue le 17 mars 2021, afin de définir l'emplacement de ce dernier et le calendrier de réalisation des travaux.
Les fêtes d'Uza étant à nouveau annulées cette année, un rassemblement des habitants sera organisé, si les dispositions sanitaires le permettent, pour inaugurer l'installation du barbecue.
- Des travaux de réfection de route sont à prévoir rue de Gonjon, impasse du Lanot et rue du Bourg. L'intercommunalité prévoit une réfection sur une partie de la route de Gonjon. Un état des lieux est à prévoir par la commission Travaux.
- Un nettoyage des murs du cimetière, ainsi que la réfection des boiseries situées à l'entrée sont demandés par une élue. Proposition de laisser poser un anti-mousse sur les murs (3 mois) avant d'emprunter le karcher de la Communauté de Commune.
- Point logement communal : un architecte passera courant du mois de mars 2021 effectuer un état des lieux.
- Prochain Conseil = vote du budget 2021 avant le 15/04/2021

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h50.

Le Maire
Jean-Jacques LEBLOND

